

RECUEIL DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

Conseil Communautaire du 8 septembre 2020

N° 08-2020

SOMMAIRE

ACTES REGLEMENTAIRES

DELIBERATIONS de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de CERGY-PONTOISE

Ce recueil contient des tables chronologiques

Ce recueil est établi en application des articles L2131.1 – L5211.47 et R5211.41 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il contient les actes administratifs à caractère réglementaire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

En application de l'article R311-5 du Code de l'Urbanisme, les documents se rapportant aux Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) sont consultables à l'Hôtel d'agglomération, siège de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et dans les mairies des communes membres concernées par le projet.

Toutes annexes aux décisions et délibération du présent recueil, ainsi que tous documents contractuels signés y afférents, sont consultables à l''Hôtel d'agglomération dans le respect des dispositions du Livre III du Code des relations entre le public et l'administration.



Je soussigné, Jean-Paul JEANDON, Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, certifie que les actes décrits dans le sommaire ci-après :

- ont été transmis à la Préfecture de Cergy, à la date mentionnée sur chacun d'eux,
- figurent dans le Recueil des Actes Administratifs n° 08-2020, mis à la disposition du public le 2 8 SEP. 2020

DE CERGY PONTOISE SO SERVICE SONTOISE S

TABLE CHRONOLOGIQUE

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2020

Numéro	OBJET	PAGE
20200908-n°1-1	COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURY DE MAITRISE D'ŒUVRE : ELECTION DES MEMBRES	9
20200908-n°1-2	COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : ELECTION DES MEMBRES	12
20200908-n°1-3	COMMISSION DE CONTRAT DE PARTENARIAT : ELECTION DES MEMBRES	15
20200908-n°2	CONSEIL COMMUNAUTAIRE - CREATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES	18
20200908-n°3	COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) : COMPOSITION ET DESIGNATION DES MEMBRES	20
20200908-n°4	COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) : CREATION- COMPOSITION - MODE DE DESIGNATION DES MEMBRES	23
20200908-n°7-1	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CERGY-PONTOISE ET DU VEXIN (SIARP)	26
20200908-n°7-2	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA VIOSNE (SMAVV)	29
20200908-n°7-3	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE L'HAUTIL (SIARH)	32
20200908-n°8-1	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE CERGY-NEUVILLE	34
20200908-n°8-2	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANCAIS	36
20200908-n°8-3	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT MIXTE DES BERGES DE L'OISE (SMBO)	39
20200908-n°8-4	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	41

	AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ENTENTE OISE AISNE	
20200908-n°9-1	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS : OFFICE DE TOURISME DE CERGY-PONTOISE - PORTE DU VEXIN	43
20200908-n°9-2	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS : CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE SPLA CPA	45
20200908-n°9-3	ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS : SCENES DES MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIEES DE CERGY-PONTOISE (SMAAC)	48
20200908-n°10-1	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION DES MAITRES D'OUVRAGE PUBLICS DE RESEAUX DE CHALEUR ET D'INSTALLATION DE TRAITEMENT DES DECHETS URBAINS LIES A L'ENERGIE (A.M.O.R.C.E).	50
20200908-n°10-2	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL, DANSE, ARTDRAMATIQUE DE CERGY-PONTOISE (CRR)	52
20200908-n°10-3	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : POINTS COMMUNS - NOUVELLE SCENE NATIONALE DE CERGY-PONTOISE	54
20200908-n°10-4	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE en ILE-DE-France - ARB	56
20200908-n°10-5	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION DE SUIVI DE SITE DE LA SOCIETE AMPERE INDUSTRIES A SAINT-OUEN-L'AUMONE	58
20200908-n°10-6	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMITE DE LIAISON DES ENERGIES RENOUVELABLES (CLER) - RESEAU POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE	60
20200908-n°10-7	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT POUR L'AERODROME DE PONTOISE CORMEILLES-EN-VEXIN.	62
20200908-n°10-8	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION DEPARTEMENTALE DES RISQUES NATURELS MAJEURS (CDRNM).	64
20200908-n°10-9	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : FERME D'ECANCOURT - ASSOCIATION D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	66

0908-n°10-10 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE .GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : ASSOCIATION PLANTES ET CITES	
0908-n°10-11 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : ASSOCIATION CY CAMPUS INTERNATIONAL	
0908-n°10-12 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : CARREFOUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TREPRISES DU VAL D'OISE (CESE 95)	70
0908-n°10-13 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE .GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : CENTRE RÉGIONAL DES OEUVRES IVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS) DE VERSAILLES	74
0908-n°10-14 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE .GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : CY CERGY - PARIS UNIVERSITE	
0908-n°10-15 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE .GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : CY FONDATION CERGY - PARIS UNIVERSITE	
0908-n°10-16 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE .GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES UR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES).	80
0908-n°10-17 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : GROUPEMENT DES AUTORITES SPONSABLES DE TRANSPORT (GART)	82
0908-n°10-18 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : ASSOCIATION ' AGIR POUR LA VALORISATION R L'EMPLOI ET LES COMPETENCES (AVEC) '	9.4
0908-n°10-19 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : ASSOCIATION CONSTRUIRE AU FUTUR, BITER LE FUTUR	
0908-n°10-20 EX	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : ASSOCIATION EN FAVEUR DE CCOMPAGNEMENT ET LA CREATION D'ENTREPRISE DANS VAL D'OISE (AFACE)	88
0908-n°10-21 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : ASSOCIATION SECURITY SYSTEMS VALLEY SV)	00
0908-n°10-22 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL DISE (CEEVO)	
0908-n°10-23 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE .GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : INITIACTIVE 95	
0908-n°10-24 D'	SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS : COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE RVEILLANCE (CLIS) AUPRES DE L'UNITE DE TRAITEMENT	96
0908-n°10-12 EXECUTE 0908-n°10-13 EXECUTE 0908-n°10-14 EXECUTE 0908-n°10-15 EXECUTE 0908-n°10-16 EXECUTE 0908-n°10-17 EXECUTE 0908-n°10-18 EXECUTE 0908-n°10-19 EXECUTE 0908-n°10-20 EXECUTE 0908-n°10-21 EXECUTE 0908-n°10-22 EXECUTE 0908-n°10-23 EXECUTE 0908-n°10-24 EXECUTE 0908-n°10-10-10 EXECUTE 0908-n°10-10 EXE	GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: CARREFOUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TREPRISES DU VAL D'OISE (CESE 95) SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: CENTRE RÉGIONAL DES OEUVRES IVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS) DE VERSAILLES SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: CY CERGY - PARIS UNIVERSITE SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: CY CERGY - PARIS UNIVERSITE SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: CY FONDATION CERGY - PARIS UNIVERSITE SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES UR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES). SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES UR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES). SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: GROUPEMENT DES AUTORITES SPONSABLES DE TRANSPORT (GART) SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: ASSOCIATION 'AGIR POUR LA VALORISATION R'EMPLOI ET LES COMPETENCES (AVEC)' SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: ASSOCIATION CONSTRUIRE AU FUTUR, BITER LE FUTUR SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: ASSOCIATION EN FAVEUR DE CCOMPAGNEMENT ET LA CREATION D'ENTREPRISE DANS VAL D'OISE (AFACE) SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: ASSOCIATION SECURITY SYSTEMS VALLEY SW) SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL DISE (CEEVO) SIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE (GGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES TERIEURS: COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE GGLOMERA	72 74 76 78 80 82 84 86 90 92 94

	DE DECHETS EXPLOITE PAR LA CGECP A SAINT-OUEN- L'AUMONE	
20200908-n°10-25	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : OBSERVATOIRE REGIONAL DES DECHETS D'ILE-DE-FRANCE (ORDIF)	98
20200908-n°10-26	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS D'ILE DE FRANCE	100
20200908-n°10-27	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION CONVERGENCES EMPLOI CERGY	102
20200908-n°10-28	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION POUR UN URBANISME INTEGRE (A.P.U.I)	104
20200908-n°10-29	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CENTRE D'INFORMATION DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	106
20200908-n°10-30	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS A PONTOISE	108
20200908-n°10-31	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC)	110
20200908-n°10-32	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : HUB DE LA REUSSITE	112
20200908-n°10-33	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SAUVEGARDE 95	114
20200908-n°10-34	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CENTRE INFORMATION JEUNESSE DU VAL D'OISE (CIJ 95)	116
20200908-n°10-35	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE CIVILE	118
20200908-n°10-36	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELYNES	120
20200908-n°10-37	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SEM ILE-DE-FRANCE ENERGIES	122
20200908-n°10-38	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE (AESN)	124

20200908-n°11	DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET LYCEES DE L'AGGLOMERATION	126
20200908-n°12	DELEGATIONS DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL AU PRESIDENT ET AU BUREAU	130
20200908-n°13	DEBAT SUR L'INTERET D'ELABORER ET D'ADOPTER UN PACTE DE GOUVERNANCE	146
20200908-n°14	CREATION D'UNE CONFERENCE DES MAIRES	148
20200908-n°15	RESSOURCES HUMAINES - INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE.	150
20200908-n°16	RESSOURCES HUMAINES - ORIENTATIONS ET CREDITS OUVERTS AU TITRE DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS	154
20200908-n°17	RESSOURCES HUMAINES - INSCRIPTIONS DES CREDITS AFFECTES AUX EMPLOIS DE COLLABORATEURS CABINET	157
20200908-n°18	FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) - REPARTITION 2020	160
20200908-n°19	TAXE DE SEJOUR - ACTUALISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE ET DES MODALITES DE COLLECTE	163

ARRETES 2019 - 2020

Numéro	OBJET	PAGE
	PORTANT DELEGATION DE FONCTION A MONSIEUR GILLES LE CAM, EN VUE DE LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DU JURY DE MAÎTRISE D'OEUVRE	



DELIBERATIONS



20200908-n°1-1 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

9

ABSENTS:

Xavier COSTIL, Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN, Alain RICHARD, Karim ZIABAT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 16/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET JURY DE MAÎTRISE D'ŒUVRE : ELECTION DES MEMBRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1414-2, L. 1411-5, D. 1411-3 et D. 1411-5,

VU le Code de la commande publique et notamment son article R. 2162-24.

VU les statuts de la Communauté d'agglomération,

VU sa délibération n° 6 du 10 juillet 2020 sur les conditions de dépôt des listes préalables à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres et du Jury de maîtrise d'œuvre,

CONSIDERANT que, présidée de droit par le Président de la CACP ou son représentant, la Commission d'appel d'offres est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants; que lorsqu'ils sont invités par le président de la Commission, le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative ainsi qu'un ou plusieurs agents de l'établissement public désignés par le président de la Commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché public,

CONSIDERANT qu'en application de l'article R2162-24 du Code de la commande publique, pour les concours organisés par les collectivités territoriales, leurs établissements publics et leurs groupements, les membres élus de la commission d'appel d'offres font partie du jury,

CONSIDERANT que les membres de la Commission sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDERANT que par délibération n° 6 du 10 juillet 2020 le conseil communautaire a défini les conditions de dépôt des listes préalables à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres et du Jury de maîtrise d'œuvre,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2121-21 du CGCT, si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant et il en est donnée lecture par le Président,

APRES AVOIR ACTE LE DEPOT D'UNE LISTE UNIQUE :

TITULAIRES:

Laurent LAMBERT, Marie MAZAUDIER, Malika YEBDRI, Christian JOUAN, Eric PROFFIT-BRULFERT

SUPPLEANTS:

Philippe MICHEL, Anne-Marie BESNOUIN, Hervé FLORCZAK, Marie-Madeleine COLLOT, Eric NICOLLET

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ PREND ACTE de la prise d'effet immédiate des nominations suivantes :

Date de télétransmission : 16/09/2020 Date de réception préfecture : 16/09/2020

n°20200908-n°1-1

TITULAIRES:

Laurent LAMBERT, Marie MAZAUDIER, Malika YEBDRI, Christian JOUAN, Eric PROFFIT-BRULFERT

SUPPLEANTS:

Philippe MICHEL, Anne-Marie BESNOUIN, Hervé FLORCZAK, Marie-Madeleine COLLOT, Eric NICOLLET

2/ RAPPELLE que la Commission et Jury sont présidés par l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 16/09/20



20200908-n°1-2 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENTS:

Xavier COSTIL, Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN, Alain RICHARD, Karim ZIABAT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 16/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152290-DE-1-1 Date de télétransmission : 16/09/2020 Date de réception préfecture : 16/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : ELECTION DES MEMBRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-5, D. 1411-3 et D. 1411-5,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération,

VU sa délibération n° 6 du 10 juillet 2020 sur les conditions de dépôt des listes préalables à l'élection des membres de la Commission de délégation de service public,

CONSIDERANT que, présidée de droit par le Président de la CACP ou son représentant, la Commission de délégation de service public est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants; que lorsqu'ils sont invités par le président de la Commission, le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative ainsi qu'un ou plusieurs agents de l'établissement public désignés par le président de la Commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché public,

CONSIDERANT que les membres de la Commission sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDERANT que par délibération n° 6 du 10 juillet 2020 le conseil communautaire a défini les conditions de dépôt des listes préalables à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres et du Jury de maîtrise d'œuvre,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2121-21 du CGCT, si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant et il en est donnée lecture par le Président,

APRES AVOIR ACTE LE DEPOT D'UNE LISTE UNIQUE :

TITULAIRES:

Marc DENIS, Régis LITZELLMANN, Jean-Michel LEVESQUE, Raphaël LANTERI, Laurent LAMBERT

SUPPLEANTS:

Elina CORVIN, Benoit DUFOUR, Frédérick TOURNERET, Tatiana PRIEZ, Lena MOAL DE BOURMONT

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ PREND ACTE de la prise d'effet immédiate des nominations suivantes :

TITULAIRES:

Marc DENIS, Régis LITZELLMANN, Jean-Michel LEVESQUE, Raphaël LANTERI, Laurent LAMBERT

SUPPLEANTS:

Date de réception préfecture : 16/09/2020

Elina CORVIN, Benoit DUFOUR, Frédérick TOURNERET, Tatiana PRIEZ, Lena MOAL DE BOURMONT

2/ RAPPELLE que la Commission est présidée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 16/09/20



20200908-n°1-3 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

15

ABSENTS:

Xavier COSTIL, Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN, Alain RICHARD, Karim ZIABAT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 16/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152291-DE-1-1 Date de télétransmission : 16/09/2020 Date de réception préfecture : 16/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - COMMISSION DE CONTRAT DE PARTENARIAT : ELECTION DES MEMBRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-5, D. 1411-3 et D. 1411-5, et son article L. 1414-6 issu de l'ordonnance n° 2004-559 du 17 juin 2004 aujourd'hui abrogée,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération,

VU sa délibération n°6 du 10 juillet 2020 sur les conditions de dépôt des listes préalables à l'élection des membres de la Commission de contrat de partenariat,

CONSIDERANT que, présidée de droit par le Président de la CACP ou son représentant, la Commission de contrat de partenariat est composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants; que lorsqu'ils sont invités par le président de la Commission, le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence siègent également à la commission avec voix consultative ainsi qu'un ou plusieurs agents de l'établissement public désignés par le président de la Commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché public,

CONSIDERANT que les membres de la Commission sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDERANT que par délibération n° 6 du 10 juillet 2020 le conseil communautaire a défini les conditions de dépôt des listes préalables à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres et du Jury de maîtrise d'œuvre,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2121-21 du CGCT, si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant et il en est donnée lecture par le Président,

APRES AVOIR ACTE LE DEPOT D'UNE LISTE UNIQUE :

TITULAIRES:

Laurent LINQUETTE, Laurent LAMBERT, Sylvie COUCHOT, Christian JOUAN, Abdoulaye SANGARE

SUPPLEANTS:

Xavier COSTYL, Marie-Madeleine COLLOT, Benoit DUFOUR, Anne-Marie BESNOUIN, Christine CATARINO

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ PREND ACTE de la prise d'effet immédiate des nominations suivantes :

TITUI AIRES

Laurent LINQUETTE, Laurent LAMBERT, Sylvie COUCHOT, Christian JOUAN, Abdoulaye SANGARE

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152291-DE-1-1 Date de télétransmission : 16/09/2020 Date de réception préfecture : 16/09/2020

SUPPLEANTS:

Xavier COSTYL, Marie-Madeleine COLLOT, Benoit DUFOUR, Anne-Marie BESNOUIN, Christine CATARINO

2/ RAPPELLE que la Commission est présidée par l'autorité habilitée à signer le contrat de partenariat ou son représentant .

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Date de télétransmission : 16/09/20 Date de réception préfecture : 16/09/20



20200908-n°2 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENTS:

Xavier COSTIL, Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN, Alain RICHARD, Karim ZIABAT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le:
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : Date de réception préfecture : Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152271-DE Date de télétransmission : 17/09/2020 Date de réception préfecture : 17/09/2020 OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - CRÉATION DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-22 et L. 5211-1,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON invitant le Conseil à créer des commissions thématiques et d'en désigner les membres,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire a la faculté de créer des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises, composées dans le respect de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein du conseil communautaire,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de créer les commissions suivantes :

Animation et Solidarités Territoriales

Finances et Ressources

Action Economique, Emploi, Recherche et Enseignement Supérieur

Développement Urbain et Solidarités Urbaines

Services Urbains et Ecologie Urbaine

2/ DIT que les membres seront désignés à une prochaine séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : Date de réception préfecture : Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152271-DE Date de télétransmission : 17/09/2020 Date de réception préfecture : 17/09/2020



20200908-n°3 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENTS:

Xavier COSTIL, Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN, Alain RICHARD, Karim ZIABAT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 21/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152272-DE-1-1 Date de télétransmission : 21/09/2020 Date de réception préfecture : 21/09/2020

OBJET: SERVICES GÉNÉRAUX - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL): COMPOSITION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment son article L. 1413-1,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération,

VU sa délibération du 16 décembre 2003 sur la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

VU le règlement intérieur de cette commission,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON rappelant que par délibération du 16 décembre 2003, le Conseil communautaire a décidé, en application de l'article L. 1413-1 du CGCT, de créer une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et proposant d'en désigner les membres,

CONSIDERANT que cette CCSPL est compétente pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de services publics, ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière ; que ses attributions sont définies à l'article L. 1413-1 du CGCT,

CONSIDERANT qu'elle est présidée par le Président de la CACP ou son représentant et est composée de deux collèges : le collège des élus et le collège des associations locales ; qu'elle peut, sur proposition de son Président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui parait utile,

CONSIDERANT qu'il est proposé de fixer à 11 le nombre de membres du collège des élus et à 10 le nombre de membres du collège des associations locales,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ FIXE le nombre de membres du collège des élus à 11 et à 10 le nombre de membres du collège des associations locales.

2/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations,

3/ NOMME pour siéger au collège des associations locales, les associations suivantes :

ASSOCIATION A.G.L.E.A.U.

ASSOCIATION AFOC (Association Force Ouvrière Consommateurs)

ASSOCIATION ASSECO-CFDT

ASSOCIATION ARC 95

ASSOCIATION INDECOSA-CGT 95

ASSOCIATION CSF (Confédération Syndicale des Familles)

n°20200908-n°3

ASSOCIATION CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

ASSOCIATION OR.GE.CO (Organisation Générale des Consommateurs)

ASSOCIATION UFC QUE CHOISIR

ASSOCIATION AORIF (Union Sociale pour l'habitat d'Ile-de-France)

représentées par leur Président,

4/ DESIGNE dans le respect du principe de la représentation proportionnelle les membres suivants du Conseil communautaire :

Marc DENIS

Malika YEBDRI

Eric NICOLLET

Régis LITZELLMANN

Laurent LAMBERT

Anne-Marie BESNOUIN

Jean-Michel LEVESQUE

Hervé FLORCZAK

Raphaël LANTERI

Frédérick TOURNERET

Elvira JAOUEN

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152272-DE-1-1

Date de télétransmission : 21/09/20 Date de réception préfecture : 21/09/20



20200908-n°4 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

23

ABSENTS:

Xavier COSTIL, Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN, Alain RICHARD, Karim ZIABAT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152273-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) : CRÉATION- COMPOSITION - MODE DE DÉSIGNATION DES MEMBRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C IV,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant la création de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (la CLECT), la définition de sa composition et la désignation de ses membres,

CONSIDERANT qu'en application des dispositions de l'article 1609 nonies C IV du Code général des impôts, une commission locale d'évaluation des charges transférées est créée entre l'EPCI à fiscalité propre et ses communes membres,

CONSIDERANT que cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers ; qu'elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées et que chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (la CLECT),

2/ FIXE sa composition à 13 membres,

3/DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces désignations,

4/**DESIGNE** les membres comme suit :

Saint Ouen l'Aumône Laurent LINQUETTE

Cergy Abdoulaye SANGARE

Boisemont Philippe MICHEL

Courdimanche Elvira JAOUEN

Jouy le Moutier Hamid BACHIR

Maurecourt Joël TISSIER

Pontoise Laurent LAMBERT

Eragny sur Oise Marie-Madeleine COLLOT

Menucourt Eric PROFFIT-BRULFERT

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152273-DE-1-1

Date de télétransmission : 15/09/2020

Date de réception préfecture : 15/09/2020

24

n°20200908-n°4

Neuville sur Oise Gilles LE CAM

Osny Christian JOUAN

Puiseux-Pontoise Thierry THOMASSIN

Vauréal Jean-Marie ROLLET

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152273-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/20

Date de réception préfecture : 15/09/20



20200908-n°7-1 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENTS:

Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152287-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS: SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CERGY-PONTOISE ET DU VEXIN (SIARP)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-1, L.2121-33, L. 5711-1,

VU la Loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020, modifiée par la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts du syndicat intercommunautaire pour l'assainissement de la région de Cergy-Pontoise et du Vexin (SIARP),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire de procéder à la nomination des représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du SIARP.

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 16 représentants titulaires et 16 représentants suppléants au sein du SIARP,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents: 64

Pouvoirs: 3

- Exprimés : 67 voix pour

2/ DESIGNE,

16 représentants titulaires :

- ✓ Michel PICARD
- ✓ Joël VANDAMME
- ✓ Didier DAINE
- ✓ Rachid BOUHOUCH
- ✓ Régis LITZELLMANN
- ✓ Xavier COSTIL
- ✓ Hervé FLORCZAK
- ✓ Joël TISSIER
 ✓ Olivier FOURCHES
 ✓ Gilles LE CAM
- ✓ Antoine ARTCHOUNIN
- ✓ Gilbert DERUS

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-Imc152287-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°7-1

- ✓ Emmanuel PEZET
- Laurent LAMBERT
- ✓ Xavier LANIO
 ✓ Jean-Marie ROLLET

16 représentants suppléants :

- ✓ Eric NICOLLET
- ✓ Daisy YAICH
- ✓ Annie ALLOITTEAU
- ✓ Anne-Marie BESNOUIN
- ✓ Jean-Michel LEVESQUE
- ✓ Frédérick TOURNERET
- ✓ Marie-Madeleine COLLOT
- Olivier MEDROS
- Bernard ROZET
- Sébastien GUERY
- Lena MOAL DE BOURMONT
- ✓ Raphaël LANTERI
- ✓ Linda HELLA
- ✓ Christine CATARINO
- ✓ Pascal CRAFFK
- ✓ Valérie ZWILLING

En qualité de représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du SIARP.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152287-DE-1-1

Date de télétransmission : 15/09/20 Date de réception préfecture : 15/09/20



20200908-n°7-2 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT, Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI.

ABSENTS:

Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152288-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET: SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS: SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA VIOSNE (SMAVV)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-1, L.2121-33, L. 5711-1,

VU la Loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020, modifiée par la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts du syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Viosne (SMAVV)

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire de procéder à la nomination des représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du SMAVV,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 3 représentants titulaires et 2 représentants suppléants au sein du SMAVV,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 64

Pouvoirs : 3

- Exprimés: 67 voix pour

2/ DESIGNE,

3 titulaires

- ✓ Jean-Michel LEVESQUE
- √ Frédérick TOURNERET
- ✓ Lena MOAL DE BOURMONT

2 suppléants

- ✓ Joël TISSIER
 - ✓ Anne-Marie BESNOUIN

./

En qualité de représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du SMAVV.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152288-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

30

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture
095-249500109-20200908-lmc152288-DE-1-1

Date de télétransmission : 15/09/20 Date de réception préfecture : 15/09/20



20200908-n°7-3 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENTS:

Hawa FOFANA, Elvira JAOUEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152289-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE L'HAUTIL (SIARH)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-1, L.2121-33, L. 5711-1,

VU la Loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020, modifiée par la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts du syndicat intercommunal d'assainissement de la région de l'Hautil (SIARH)

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire de procéder à la nomination des représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du SIARH.

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants au sein du SIARH,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 64Pouvoirs : 3

- Exprimés : 67 voix pour

2/ DESIGNE,

2 représentants titulaires :

- ✓ Eric PROFFIT BRULFERT
- ✓ Christine CATARINO

2 représentants suppléants :

- ✓ Didier DAINE
- ✓ Joël TISSIER

En qualité de représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du SIARH.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°8-1 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152282-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE CERGY-NEUVILLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-33, L. 5721-1 et suivants,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts du Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de la Base de Plein Air et de Loisirs de Cergy-Neuville approuvés le 1^{er} octobre 1974, modifiés le 17 mai 2001.

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à la nomination des représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de la Base de Plein Air et de Loisirs de Cergy-Neuville,

CONSIDÉRANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein quatre membres afin de représenter la CACP au sein du Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de la Base de Plein Air et de Loisirs de Cergy-Neuville,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65Pouvoirs : 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Malika YEBDRI
- Jean-Marie ROLLET
- Gilles LE CAM
- Hervé FLORCZAK

•

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de la Base de Plein Air et de Loisirs de Cergy-Neuville.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°8-2 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152283-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°8-2

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-33, L. 5721-1 et suivants,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français,

VU la convention «Ville Porte» du mois d'avril 2015 signée avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à la nomination des représentants de la Communauté d'agglomération au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Titulaire :
 - Monique LEFEBVRE
- Suppléant :
 - Alain RICHARD

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin Français.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture
095-249500109-20200908-lmc152283-DE-1-1

Date de télétransmission : 15/09/20 Date de réception préfecture : 15/09/20



20200908-n°8-3 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152284-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET: SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS: SYNDICAT MIXTE DES BERGES DE L'OISE (SMBO)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-33, L. 5721-1 et suivants,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à la nomination de six représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein quatre membres titulaires et deux membres suppléants afin de représenter la CACP au sein du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65Pouvoirs : 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Titulaires :
 - Annaëlle CHATELAIN
 - Roxane REMVIKOS
 - Gilles LE CAM
 - Marie-Madeleine COLLOT

_

- Suppléants :
 - Jean-Marie ROLLET
 - Joel TISSIER

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise.

40

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°8-4 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152285-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ENTENTE OISE AISNE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-1, L. 2121-33, L. 5721-1 et suivants,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts de l'Entente Oise Aisne.

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à la nomination de six représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'Entente Oise Aisne,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein de l'Entente Oise Aisne,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65Pouvoirs : 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Titulaire :
 - Gérard SEIMBILLE
- Suppléant :
 - Frédérick TOURNERET

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Entente Oise Aisne.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°9-1 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT, Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le:
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : Date de réception préfecture : Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152278-DE Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020 OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS : OFFICE DE TOURISME DE CERGY-PONTOISE - PORTE DU VEXIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération (CACP),

VU les statuts de l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise – Porte du Vexin notamment son article 3,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à la nomination des représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du comité de direction de l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise – Porte du Vexin.

CONSIDÉRANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein quatre membres titulaires et quatre membres suppléants pour représenter la CACP au sein du comté de direction de l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise – Porte du Vexin,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65 - Pouvoirs : 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Titulaires :
 - Marie MAZAUDIER
 - Claire BEUGNOT
 - Monique LEFEBVRE
 - Anne-Marie BESNOUIN
- Suppléants :

- Gilles LE CAM
- Joël TISSIER
- Christine CATARINO
- Marie-Madeleine COLLOT

comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise – Porte du Vexin.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : Date de réception préfecture : Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152278-DE Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°9-2 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 16/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152279-DE-1-1 Date de télétransmission : 16/09/2020 Date de réception préfecture : 16/09/2020

OBJET: SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS: CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE SPLA CPA

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1521-1 et suivants,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.327-1.

VU le Code de Commerce,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement (SPLA CPA),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON rappelant que la CACP est actionnaire de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement, Société Publique Locale d'Aménagement au capital social de 2 500 000 euros, et qu'à ce titre, elle dispose de 15 postes d'administrateurs sur les 18 que comporte le Conseil d'Administration, conformément aux règles définies par les articles L. 1524-5, R. 1524-3 et suivants du CGCT et à l'article 13 des statuts de la SPLA; que suite aux élections intervenues à la CACP, il convient de procéder à la désignation des 15 représentants au Conseil d'Administration de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement ; que par ailleurs conformément à l'article 21 des statuts de la SPLA, la CACP sollicite la présidence de la Société, par le biais d'un de ses représentants, habilité à cet effet ; et qu'enfin il convient que la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise désigne son représentant à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SPLA Cergy-Pontoise aménagement,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 15 représentants au sein du Conseil d'Administration et un représentant à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65Pouvoir : 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE.

- ✓ Hervé FLORCZAK
- ✓ Marc DENIS
- ✓ Malika YEBDRI
- ✓ Rachid BOUHOUCH
- ✓ Eric NICOLLET
- √ Philippe MICHEL
- ✓ Thibault HUMBERT

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152279-DE-1-1 Date de télétransmission : 16/09/2020 Date de réception préfecture : 16/09/2020

46

n°20200908-n°9-2

- ✓ Elvira JAOUEN
- ✓ Jean-Michel LEVESQUE
- ✓ Laurent LINQUETTE
- ✓ Annaëlle CHATELAIN
- ✓ Céline ALVES-PINTO
- ✓ Eric PROFFIT BRULFERT
- ✓ Raphaël LANTERI
- ✓ Laurent LAMBERT

en qualité de représentants de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Conseil d'Administration de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement.

2/ DESIGNE Hervé FLORCZAK, pour assurer la représentation de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société Publique Locale d'Aménagement Cergy-Pontoise Aménagement.

3/ AUTORISE ses représentants à accepter toutes fonctions, ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Président du Conseil d'Administration, émettre tout avis et prendre part à tout vote.

4/ AUTORISE Hervé FLORCZAK à porter la candidature de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise à la présidence du Conseil d'Administration de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement, et à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée à ce titre.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°9-3 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le:
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : Date de réception préfecture : Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152280-DE Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020 OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GENERALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS: SCENES DES MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIEES DE **CERGY-PONTOISE (SMAAC)**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-49-1,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU sa délibération n° 6.2 du 30 mai 2017 sur la création d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière destinée à assurer les missions de service public industriel et commercial et en approuvant les statuts,

VU les statuts de l'EPIC « Scènes des Musiques Actuelles et Amplifiées de Cergy-Pontoise » (SMAAC) et notamment son article 6,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de 4 représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'EPIC,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein 4 membres au Conseil d'administration de l'établissement pour une durée suivant celle de leur mandat électif,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents: 65 Pouvoirs: 3

Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- ✓ Alexandra WISNIEWSKI
- ✓ Sylvie COUCHOT
- ✓ Elisabeth STROHL
- ✓ Linda HELLA

comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'établissement SMAAC.

> POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture

Date de télétransmission : Date de réception préfecture : Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152280-DE Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°10-1 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152340-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-1

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION DES MAITRES D'OUVRAGE PUBLICS DE RESEAUX DE CHALEUR ET D'INSTALLATION DE TRAITEMENT DES DECHETS URBAINS LIES A L'ENERGIE (A.M.O.R.C.E).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1er juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association des maîtres d'ouvrage publics de réseaux de chaleur et d'installation de traitement des déchets urbains liés à l'énergie (A.M.O.R.C.E),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein de l'Association des maîtres d'ouvrage publics de réseaux de chaleur et d'installation de traitement des déchets urbains liés à l'énergie (A.M.O.R.C.E),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein de l'Association des maîtres d'ouvrage publics de réseaux de chaleur et d'installation de traitement des déchets urbains liés à l'énergie (A.M.O.R.C.E),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoir:3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Marc DENIS

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Association des maîtres d'ouvrage publics de réseaux de chaleur et d'installation de traitement des déchets urbains liés à l'énergie (A.M.O.R.C.E).

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020

51



20200908-n°10-2 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152341-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-2

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL, DANSE, ART-DRAMATIQUE DE CERGY-PONTOISE (CRR)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le règlement intérieur du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil de procéder à l'élection des représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du Conseil d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Régional, Danse, Art-dramatique de Cergy-Pontoise.

CONSIDERANT que le Président de la Communauté d'agglomération et le Vice-Président chargé de la Culture sont membres de droit du Conseil d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Régional,

CONSIDÉRANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein quatre membres afin de représenter la CACP au sein du Conseil d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Régional,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

- Pouvoir: 3

- Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Alexandra WISNIEWSKI
- Harielle LESUEUR
- Céline ALVES-PINTO
- Christine CATARINO

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Conseil d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Régional.

3/ RAPPELLE QUE le Président et le Vice – Président (e) à la Culture sont membres de droit du Conseil d'établissement.

53

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON

Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°10-3 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152342-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-3

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : POINTS COMMUNS - NOUVELLE SCENE NATIONALE DE CERGY-PONTOISE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association « Points-Commun – Nouvelle scène nationale ce Cergy- Pontoise » du 28 juin 2019 ,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de quatre représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de Points-Commun – Nouvelle scène nationale ce Cergy- Pontoise,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein quatre membres afin de représenter la CACP au sein de l'Association « Points-Commun – Nouvelle scène nationale ce Cergy-Pontoise »,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Alexandra WISNIEWSKI
- Sylvie COUCHOT
- Anne-Marie BESNOUIN
- Elisabeth STROHL

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Association « Points-Commun – Nouvelle scène nationale ce Cergy- Pontoise ».

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020

55



20200908-n°10-4 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152344-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE EN ILE-DE-FRANCE - ARB

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts de l'association de l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'Agglomération,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein de l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65

Pouvoirs: 3

Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Joël TISSIER

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°10-5 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

58

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152346-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION DE SUIVI DE SITE DE LA SOCIETE AMPERE INDUSTRIES A SAINT-OUEN-L'AUMONE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le décret n° 2005-83 du 1er février 2005

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de la Commission de suivi de site de la société AMPERE Industries à Saint-Ouen-l'Aumône,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein de la Commission de suivi de site de la société AMPERE Industries à Saint-Ouen-l'Aumône.

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION

Présents : 65 Pouvoirs : 3

Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

1 représentant titulaire : Gilles LE CAM

1 représentant suppléant : Laurent LINQUETTE

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de la Commission de suivi de site de la société AMPERE Industries à Saint-Ouen-l'Aumône.

59

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-6 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152347-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMITE DE LIAISON DES ENERGIES RENOUVELABLES (CLER) - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1er juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts du Comité de liaison des énergies renouvelables - Réseau pour la transition énergétique,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein de l'Association,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner un représentant afin de représenter la CACP au sein de l'assemblée générale de l'Association,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Marc DENIS

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Comité de liaison des énergies renouvelables - Réseau pour la transition énergétique.

61

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-7 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT, Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152348-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-7

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT POUR L'AERODROME DE PONTOISE CORMEILLES-EN-VEXIN.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles L 571-13 et suivants,

VU le décret n° 2000-127 du 16 février 2000 modifiant le décret n°87-341 du 21 mai 1987 relatif aux commissions consultatives de l'environnement,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil Communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de la Commission consultative de l'environnement pour l'aérodrome de Pontoise Cormeilles-en-Vexin,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein de la Commission consultative de l'environnement pour l'aérodrome de Pontoise Cormeilles-en-Vexin,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

1 représentant titulaire : Eric NICOLLET

1 représentant suppléant : Lena MOAL DE BOURMONT

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de la Commission consultative de l'environnement pour l'aérodrome de Pontoise Cormeilles-en-Vexin.

63

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-8 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152349-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION DEPARTEMENTALE DES RISQUES NATURELS MAJEURS (CDRNM).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,

VU l'arrêté préfectoral du 1^{er} octobre 2007, n° 07-139, portant création de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM) du Val d'Oise,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil Communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

1 représentant titulaire : Frédérick TOURNERET

• 1 représentant suppléant : Elina CORVIN

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM).

65

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-9 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152350-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-9

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : FERME D'ECANCOURT - ASSOCIATION D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la délibération n° 7 du Bureau communautaire en date du 20 décembre 2019 relative à la convention de partenariat triennale signée le 5 février 2019 avec l'association « Ferme d'Ecancourt - Education à l'environnement»,

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association,

VU les statuts de l'association Ferme d'Ecancourt, association d'Education à l'environnement,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'Agglomération au sein de la Ferme d'Ecancourt – Association d'éducation a l'environnement,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein des instances de la Ferme d'Ecancourt – Association d'éducation à l'environnement.

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Joël TISSIER

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de la Ferme d'Ecancourt – Association d'éducation à l'environnement.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020

67



20200908-n°10-10 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152351-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION PLANTES ET CITES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association,

VU les statuts de l'association Plantes et Cités,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil Communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein des « Plantes et cités »,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein de l'association Plantes et cités,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Joël TISSIER

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'association Plantes et cités.

69

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-11 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152352-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION CY CAMPUS INTERNATIONAL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1er juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association CY Campus International du 11 décembre 2017,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'Association CY Campus International,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein de l'Association CY Campus International,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65Pouvoirs : 3

Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Titulaire : Jean-Paul JEANDON Suppléant : Thibault HUMBERT

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Association CY Campus International.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON

71



20200908-n°10-12 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152353-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CARREFOUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - ENTREPRISES DU VAL D'OISE (CESE 95)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la CACP au sein du Conseil d'administration et de deux représentants de la CACP au sein de l'Assemblée générale du Carrefour enseignement supérieur - entreprises du Val d'Oise (CESE 95),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein du Conseil d'administration et de deux membres afin de représenter la CACP au sein de l'Assemblée générale du Carrefour enseignement supérieur - entreprises du Val d'Oise.

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Conseil d'Administration :

Thibault HUMBERT

Assemblée Générale :

- Thibault HUMBERT
- Keltoum ROCHDI

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Carrefour enseignement supérieur - entreprises du Val d'Oise.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020

73



20200908-n°10-13 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152354-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CENTRE RÉGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS) DE VERSAILLES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU le Code de l'Education Nationale,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du Conseil d'Administration du CROUS de l'Académie de Versailles.

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein du Conseil d'Administration du CROUS de l'Académie de Versailles.

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

• Présents : 65

• Pouvoirs: 3

• Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

• Titulaire: Thibault HUMBERT

Suppléant : Eric NICOLLET

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Conseil d'Administration du CROUS de l'Académie de Versailles.

75

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-14 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

76

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152356-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-14

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CY CERGY - PARIS UNIVERSITE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur,

VU le Décret no 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts,

VU les statuts de CY Cergy – Paris Université, et notamment son article 9,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection des représentants de la Communauté d'agglomération au sein de la CY Cergy – Paris Université,

CONSIDÉRANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein du conseil de site de la CY Cergy – Paris Université ;

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

• Titulaire: Thibault HUMBERT

Suppléant : Daisy YAICH

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du conseil de site de la CY Cergy – Paris Université.

77

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-15 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152357-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-15

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CY FONDATION CERGY - PARIS UNIVERSITE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts de la CY Fondation Cergy – Paris Université, notamment son article 10,

VU sa délibération n° 28 du 17 décembre 2019 relative à l'adhésion de la CACP, en tant que membre fondateur, à la CY Fondation,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du Conseil d'administration de CY Fondation,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein du Conseil d'administration de CY Fondation,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

• 1 représentant titulaire : Thibault HUMBERT

1 représentant suppléant : Gilles LE CAM

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Conseil d'administration de CY Fondation Cergy – Paris Université.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-16 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152358-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-16

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : RESEAU DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (RTES).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire du 2 juillet 2015,

VU sa délibération n° 4 du 23 octobre 2012 relative à la mise en place d'un plan d'action pour le développement local de l'Economie Sociale et Solidaire,

VU sa délibération n° 26 du 9 avril 2013 relative à l'adhésion de la CACP au Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'Agglomération au sein du Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein du Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Elina CORVIN

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020

81



20200908-n°10-17 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152359-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : GROUPEMENT DES AUTORITES RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association,

VU les statuts du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART), modifiés lors de l'Assemblée générale du 21 janvier 2020,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'agglomération au sein du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein du Groupement des Autorités Responsables de Transport,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

• Titulaire : Eric NICOLLET

• Suppléant : Lena MOAL DE BOURMONT

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Groupement des Autorités Responsables de Transport.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-18 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152360-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION 'AGIR POUR LA VALORISATION PAR L'EMPLOI ET LES COMPETENCES (AVEC) .

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération (CACP),

VU la loi du 1er juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association « Agir pour la Valorisation par l'Emploi et les Compétences » (AVEC),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein de l'Association « Agir pour la Valorisation par l'Emploi et les Compétences »,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein de l'Association « Agir pour la Valorisation par l'Emploi et les Compétences »,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION :

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Keltoum ROCHDI

Comme représentant de la CACP au sein de l'Association « Agir pour la Valorisation par l'Emploi et les Compétences ».

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

85



20200908-n°10-19 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

86

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152361-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION CONSTRUIRE AU FUTUR, HABITER LE FUTUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association Constuire au Futur, Habiter le Futur,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'Association Construire le Future, Habiter le Futur,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein de l'Association Construire le Futur, Habiter le Futur,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Titulaire : Hervé FLORCZAK Suppléant : Philippe MICHEL

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Association Construire au Futur, Habiter le Futur.

87

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-20 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152362-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-20

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION EN FAVEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LA CREATION D'ENTREPRISE DANS LE VAL D'OISE (AFACE)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1er juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association en faveur de l'accompagnement et de la création d'entreprises dans le Val d'Oise (AFACE),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'agglomération au sein de l'Association,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un représentant afin de représenter la CACP au sein de l'assemblée générale de l'Association en faveur de l'accompagnement et la création d'entreprise dans le Val d'Oise (AFACE),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Gilles LE CAM

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'assemblée générale de l'Association en faveur de l'accompagnement et de la création d'entreprise dans le Val d'Oise (AFACE).

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

89



20200908-n°10-21 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152363-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION SECURITY SYSTEMS VALLEY (SSV)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1er juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association Security Systems Valley (SSV),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'Association Security Systems Valley (SSV),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein des représentants (un titulaire et un suppléant) afin de représenter la CACP au sein de l'assemblée générale de l'Association Security Systems Valley (SSV),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Titulaire: Gilles LE CAM

Suppléant : Jean-Michel LEVESQUE

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'assemblée générale de l'Association Security Systems Valley (SSV).

91

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-22 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152364-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL D'OISE (CEEVO)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'Agglomération au sein du Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise (CEEVO),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein deux membres afin de représenter la CACP au sein du Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise (CEEVO),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces désignations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Gilles LE CAM
- Jean-Michel LEVESQUE

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise (CEEVO).

93

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°10-23 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152365-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : INITIACTIVE 95

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association,

VU les statuts d'INITIACTIVE 95 du 10 septembre 2018,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'agglomération au sein d'INITIACTIVE 95,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein d'INITIACTIVE 95,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

• 1 représentant titulaire : Gilles LE CAM

• 1 représentant suppléant : Jean-Michel LEVESQUE

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein d'INITIACTIVE 95.

95

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-24 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152366-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-24

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS) AUPRES DE L'UNITE DE TRAITEMENT DE DECHETS EXPLOITE PAR LA CGECP A SAINT-OUEN-L'AUMONE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-49-1,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2006 portant renouvellement de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) auprès de l'unité de traitement de déchets,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de trois représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de la Commission locale d'information et de surveillance auprès de l'unité de traitement de déchets exploite par la CGECP à Saint-Ouen-l'Aumône,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein trois membres afin de représenter la CACP au sein de la Commission locale d'information et de surveillance auprès de l'unité de traitement de déchets exploite par la CGECP à Saint-Ouen-l'Aumône,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Régis LITZELLMANN

Marc DENIS

Laurent LINQUETTE

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de la Commission locale d'information et de surveillance auprès de l'unité de traitement de déchets exploité par la CGECP à Saint-Ouen-l'Aumône.

97

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-25 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152367-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : OBSERVATOIRE REGIONAL DES DECHETS D'ILE-DE-FRANCE (ORDIF)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'Agglomération au sein de l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France (ORDIF),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein de l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France (ORDIF),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65

- Pouvoirs: 3

Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Régis LITZELLMANN

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France (ORDIF).

99

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-26 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152368-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

n°20200908-n°10-26

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS D'ILE DE FRANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'agglomération au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gesstion des déchets d'île de France.

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gesstion des déchets d'île de France,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

• 1 représentant titulaire : Régis LITZELLMANN

• 1 représentant suppléant : Marc DENIS

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gesstion des déchets d'ile de France,

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°10-27 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152369-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION CONVERGENCES EMPLOI CERGY

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association Convergences Emploi Cergy du 23 septembre 2008,

VU la délibération n° 23 du 30 mai 2017 relative à l'adhésion de la CACP au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE),

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'Agglomération au sein de l'Association Convergences Emploi Cergy,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein de l'Association Convergences Emploi Cergy,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65Pouvoirs : 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Elina CORVIN

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Association Convergences Emploi Cergy.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-28 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152370-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : ASSOCIATION POUR UN URBANISME INTEGRE (A.P.U.I)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1er juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association pour un urbanisme intègre (A.P.U.I) du 16 juin 2016,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'Association pour un urbanisme intègre (A.P.U.I),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein deux membres afin de représenter la CACP au sein de l'Association pour un urbanisme intègre (A.P.U.I),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Hervé FLORCZAK
- Elisabeth STROHL

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'Association pour un urbanisme intègre (A.P.U.I).

105

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-29 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152371-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CENTRE D'INFORMATION DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de l'Association Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) du 25 octobre 2018,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein du CIDFF.

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein du CIDFF,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

• Présents : 65

• Pouvoirs: 3

• Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Hawa FOFANA

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF).

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°10-30 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152372-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS A PONTOISE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'agglomération au sein du Centre Hospitalier René Dubos à Pontoise,

CONSIDERANT qu'en vertu de la loi susvisée, le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein du Centre Hospitalier René Dubos à Pontoise,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

Pouvoirs: 3

Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Titulaire : Jean-Paul JEANDON

Suppléant : Laurent LAMBERT

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Centre Hospitalier René Dubos à Pontoise.

109

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°10-31 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152373-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le décret n° 2005-82 du 1^{er} février 2005 relatif à la création des comités locaux d'information et de concertation en application de l'article L. 125-2 du code de l'environnement,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein afin de représenter la CACP au sein du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Elvira JAOUEN

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC).

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-32 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152374-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : HUB DE LA REUSSITE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association,

VU les statuts de l'association HUB de la Réussite du 17 juin 2019,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'association HUB de la Réussite,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein de l'association HUB de la Réussite

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents: 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

• 1 représentant titulaire : Keltoum ROCHDI

• 1 représentant suppléant : Thibault HUMBERT

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de l'association HUB de la Réussite.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-33 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152375-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SAUVEGARDE 95

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts de Sauvegarde 95,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein de Sauvegarde 95,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein de Sauvegarde 95,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés: 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Keltoum ROCHDI

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de Sauvegarde 95.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-34 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152376-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CENTRE INFORMATION JEUNESSE DU VAL D'OISE (CIJ 95)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux Contrats d'Association,

VU les statuts du Centre Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ 95) du 23 juin 2010,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'Agglomération au sein du Centre Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ 95),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein du Centre Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ 95),

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette désignation.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

Claire BEUGNOT

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Centre Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ 95).

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-35 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152377-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE CIVILE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006, et notamment ses articles 10 et 13

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de deux représentants de la Communauté d'agglomération au sein du Conseil Départemental de la Sécurité Civile,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein du Conseil Départemental de la Sécurité Civile,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

• 1 représentant titulaire : François DAOUST

• 1 représentant suppléant : Gilles LE CAM

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Conseil Départemental de la Sécurité Civile.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-36 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152378-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SYNDICAT D'ENERGIE DES YVELYNES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU la loi n°2015- 992 du 17 aout 2015 relative à la Transition Energétique pour la croissance verte,

VU sa délibération n°18 du 18 mars 2017 sur la désignation des représentants de la CACP au sein d'une commission consultative paritaire créée dans le cadre de l'application de la loi du 17 aout 2015 susvisée, par le Syndicat d'Energie des Yvelines,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection de représentants de la Communauté d'agglomération au sein de la commission consultative paritaire créée par le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY78),

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre titulaire et un membre suppléant afin de représenter la CACP au sein la commission consultative paritaire créée par le Syndicat d'Energie des Yvelines,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs : 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

1 représentant titulaire : Marc DENIS

1 représentant suppléant : Raphaël LANTERI

Comme représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de la commission consultative paritaire créée par le Syndicat d'Energie des Yvelines.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-37 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152379-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : SEM ILE-DE-FRANCE ENERGIES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU sa délibération n°19 du 22 mai 2012 sur l'adoption des statuts de la SEM « Energies Posit'if » et la signature du pacte d'actionnaires,

VU les statuts de la SEM « lle de France Energies » qui succède à Energies POSIT'IF »,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein de la SEM « Ile de France Energies »,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire doit désigner en son sein un membre afin de représenter la CACP au sein de la SEM « Ile de France Energies »,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

- Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Marc DENIS

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein de la SEM « lle de France Energies ».

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON



20200908-n°10-38 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152382-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE (AESN)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU le Code de l'environnement notamment son article D 213-17,

VU l'arrêté du 10 mai 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales et des usagers aux comités de bassin,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite du renouvellement du Conseil communautaire, de procéder à l'élection d'un représentant de la Communauté d'agglomération au sein du Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

APRES AVOIR PROCEDE A L'ELECTION:

- Présents : 65

- Pouvoirs: 3

Exprimés : 68 voix pour

2/ DESIGNE:

- Xavier COSTIL

Comme représentant de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

125



20200908-n°11 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152266-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES ET LYCÉES DE L'AGGLOMÉRATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU le Code de l'éducation, et notamment son article L421-2,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant de désigner les représentants de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein des conseils d'administration des collèges et lycées de l'agglomération,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à ces nominations.

2/ DESIGNE:

Commune de Cergy :

Collège "Les Touleuses" Claire BEUGNOT

Collège "La Justice" Daisy YAICH

Collège "Gérard Philipe" Abdoulaye SANGARE

Collège "Moulin à Vent" Moussa DIARRA

Collège "les Explorateurs " Elina CORVIN

Lycée "Galilée" Keltoum ROCHDI

Lycée "Jules Verne" Moussa DIARRA

Commune de Courdimanche :

Collège "Sainte Apolline" Xavier COSTYL

Commune d'Eragny-Sur-Oise :

Collège "Pablo Picasso"

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152266-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

Titulaire : Jean Guillaume CARONE Suppléant : Jennifer THEUREAUX

Collège "Léonard de Vinci"

Titulaire : Marie -Madeleine COLLOT Suppléant : Jean Guillaume CARONE

Lycée LEP Industriel et Hôtelier "Auguste Escoffier"

Titulaire : Jennifer THEUREAUX Suppléant : Thibault HUMBERT

Commune de Jouy-Le-Moutier :

Collège "Henri Guillaumet" Hamid BACHIR

Collège "Les Merisiers" Linda HELLA

Lycée « l'Hautil » Hervé FLORCZAK

Commune de Menucourt :

Collège "Frania Eisenbach-Haverland »(ex LaTaillette) Elisabeth STROHL

Commune d'Osny :

Collège "La Bruyère"

Titulaire: Tatiana PRIEZ Suppléant: Christian JOUAN

Lycée Polyvalent "Paul Emile Victor"

Titulaire : Tatiana PRIEZ Suppléant : Christian JOUAN

Commune de Pontoise :

Collège "Simone Veil » Céline ALVES PINTO

Collège "Nicolas Flamel » François DAOUST

Collège "Chabanne" Emmanuel PEZET

Lycée "Camille Pissarro" Monique LEFBVRE

Lycée "Alfred Kastler" Laurent LAMBERT

Commune de Saint-Ouen l'Aumône :

Collège "Marcel Pagnol"

Titulaire : Annaëlle CHATELAIN Suppléant : Harielle LESUEUR

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152266-DE-1-1 Date de télétransmission : 15/09/20 Date de réception préfecture : 15/09/20

128

n°20200908-n°11

Collège "du Parc"

Titulaire : Harielle LESUEUR Suppléant : Marie MAZAUDIER

Lycée Technique"Jean-Perrin"

Titulaire : Benoit DUFOUR Suppléant : Laurent LINQUETTE

Lycée des Métiers de l'Automobile et du Transport

Titulaire : Benoit DUFOUR Suppléant : Laurent LINQUETTE

Lycée "Edmond Rostand"

Titulaire : Marie MAZAUDIER Suppléant : Annaëlle CHATELAIN

Commune de Vauréal :

Collège "La Bussie" Lydia CHEVALIER

Collège "Les Toupets" Lydia CHEVALIER

Lycée "Camille Claudel"

Titulaire : Lydia CHEVALIER Suppléant : Philippe MICHEL

pour représenter la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein des conseils d'administration des collèges et lycées de l'agglomération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°12

Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 15/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DÉLÉGATIONS DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL AU PRÉSIDENT ET AU BUREAU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-10, L. 5211-9, L. 5211-2 et L. 2122-17,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON invitant le Conseil, afin de permettre le fonctionnement de la CACP et la continuité de service public, à se prononcer sur la délégation du Conseil au Président et au Bureau en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

CONSIDERANT que le Président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le Bureau dans son ensemble peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire, à l'exception :

- 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2° De l'approbation du compte administratif;
- 3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 ;
- 4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- 5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- 6° De la délégation de la gestion d'un service public ;
- 7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

CONSIDERANT que lors de chaque réunion du conseil, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 5211-9 du CGCT, le président pourra déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie desdites attributions,

CONSIDERANT qu'en cas d'absence ou d'empêchement du Président, les délégations confiées à ce dernier seront exercées par un Vice-Président dans l'ordre du tableau, en application des articles L. 5211-2 et L. 2122-17 du CGCT,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ **DECIDE** de déléguer au Bureau et au Président les attributions du Conseil selon répartition présentée en annexe,

2/ DIT qu'en cas d'absence ou d'empêchement du Président, les délégations confiées à ce dernier seront exercées par un Vice-Président dans l'ordre du tableau, en application des articles L. 5211-2 et L. 2122-17 du CGCT.

3/ RAPPELLE que lors de chaque réunion du conseil, le Président rendra compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON



DELEGATIONS DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL

(Article L. 5211-10 du CGCT)

L'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) permet au Président, aux vice-présidents par subdélégation du président, ou au Bureau de recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire.

Ce même article précise que ces délégations peuvent être consenties à l'exception :

- 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances;
 - 2° De l'approbation du compte administratif;
- 3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612-15;
- 4º Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale;
 - 5° De l'adhésion de l'établissement à un établissement public;
- 6° De la délégation de la gestion d'un service public;
- 7° Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation du Conseil.

(Article L. 5211-10 du CGCT)

	FONCIER / PATRIMOINE	ATRIMOINE
	Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
		Autoriser les futurs acquéreurs à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme.
	Le dépôt des demandes d'autorisation de défrichement prévues dans le code forestier, la constitution des dossiers et la signature de l'ensemble des actes nécessaires s'y rapportant.	 La passation et signature des conventions relatives aux implantations de chantier et des bureaux de vente, dans le cadre des tarifs votés par le Conseil communautaire.
	 Le dépôt des demandes de permis de construire, de démolir et des dossiers correspondants, et la signature de l'ensemble de ces actes. L'acquisition et cession de biens immobiliers, sous réserve de l'avis 	 Autoriser l'implantation de panneaux d'affichage et d'informations des promoteurs et la signature des conventions correspondantes, dans le cadre des tarifs votés par le Conseil communautaire.
133	des domaines lorsque celui-ci est requis, et conforme, à plus ou moins 10%, au prix estimé par le service des Domaines, en ce compris les promesses, compromis et actes afférents.	La passation et signature des conventions d'occupation précaires, avec les occupants des propriétés bâties et non bâties appartenant la Communauté d'agglomération ou mises à la disposition de la Communauté d'agglomération, dans le cadre des tarifs votés par le Conseil communautaire.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 2 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

	FONCIER / F	FONCIER / PATRIMOINE
	Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
		 La passation et la signature de : conventions d'occupation temporaire de terrains agricoles, baux agricoles, conventions de reconnaissances de sous-sols : archéologie, pollutions, hydrologie, conventions d'entrée en jouissance anticipée de terrains.
	/ La passation et signature de toute convention avant pour objet	L'attribution des subventions dites « Pass Foncier » au vu de l'avis favorable de la commission du logement, dans le respect des critères explicités articles 1 et 4 du règlement d'intervention approuvé par délibération du conseil du 06 octobre 2009 et passation et signature de tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette attribution.
134	χ, Q	 La passation et la signature de l'ensemble des actes à intervenir dans le cadre de dépôt de déclaration de travaux ou de clôture (déclaration préalable), et pour le dépôt des dossiers correspondants.
		 La passation et signature des conventions d'occupation précaires consenties à la Communauté d'agglomération à titre gratuit.
		✓ La passation et la signature de convention de branchements / raccordements aux divers réseaux publics (énergie, eau), rendues nécessaires dans le cadre des projets et travaux réalisés par la CACP.
		 La passation et la signature de convention de prestations d'études requises par les exploitants de réseaux publics sensibles dans le cadre de travaux de la CACP réalisés à proximité de ces réseaux.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 3 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

FONCIER / I	ONCIER / PATRIMOINE
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	 L'exercice du Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPU) sur le périmètre du Grand Centre à Cergy, et la signature des actes afférents.
	 L'exercice du Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPU) sur les parcs d'activités des Béthunes et du Vert Galant à Saint-Ouen-l'Aumône,
	et la signature des actes afférents.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 4 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

	FINANCES / SUBVENTIONS	BVENTIONS
	Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
		La création des régies comptables nécessaires à l'encaissement des paiements des usagers des services de la Communauté d'agglomération et des régies comptables d'avances nécessaires au bon fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération.
	 Le Conseil communautaire est compétent pour attribuer toutes les subventions quel que soit leur montant, au moment du vote du budget, toutefois délégation est donnée au Bureau, en dehors du vote du budget, pour 	des emprunts et d'opérations financières utiles à la gestion des emprunts (réaménagement de la dette, toute autre opération financière utile à la gestion de la dette), pendant toute la durée de son mandat, conformément aux termes de l'article L.5211-10 du CGCT, dans les conditions et limites ci-après définies :
136	l'attribution de subventions, pour l'année en cours, inférieures ou égales à 100 000 €, à des structures déjà subventionnées ou de subventions ponctuelles à d'autres structures.	Ces emprunts sont destinés au financement des investissements dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, ainsi qu'au financement des investissements pluriannuels, en conformité avec le Programme Pluriannuel d'Investissement,
3		Le Président reçoit délégation aux fins de contracter – dans les limites fixées ci-après – tout emprunt à court, moyen ou long terme, à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière.
		Ces emprunts présenteront une durée maximale de 30 ans

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 5 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

FINANCES / SU	ANCES / SUBVENTIONS
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	Le contrat d'emprunt pourra notamment comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :
	- la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable, - la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul
	constant, avec possibilité de conclure des différés
	 index de référence : Eonia, Euribor, T4M, TAM, TAG, TMO, TME la possibilité de recourir à des opérations particulières, comme des
	emprunts obligataires (stand alone), des programmes EMTN, ou des emprunts en devises ou couverture de taux (SWAP), utilisation
137	a option (CAP, FLOOK,), des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de rempoursement anticipé et/ou de consolidation
	- la faculté de modifier la périodicité, le profil ou la durée d'amortissement.
	Au titre de la délégation, le Président pourra également :
	 procéder au remboursement anticipé des emprunts en cours, avec ou sans indemnité compensatrice selon les termes convenus avec l'établissement prêteur, et contracter éventuellement tout contrat de prêt de substitution pour refinancer les capitaux restant dus et, le cas échéant, les indemnités compensatrices. plus généralement décider de toutes opérations financières utiles à la gestion des emprunts.
	Par ailleurs, le Président pourra conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 6 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

FINANCES / SUBVENTIONS	JBVEI	NTIONS
Délégation est donnée au BUREAU pour :		Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	>	La souscription et renégociation des lignes de trésorerie.
✓ Solliciter des subventions de toute nature (travaux, études, services	>	Le recours à des programmes d'émissions de billets de trésorerie.
) auprès des partenaires financiers, dans le cadre d'opérations	>	Solliciter des subventions de toute nature (travaux, études, services
superieures a 500 000 € Ħ I , et signer les conventions correspondantes.	<u>=</u>) auprès des partenaires financiers, dans le cadre d'opérations inférieures à 500 000 € HT, et signer les conventions correspondantes.
		•

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 7 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

ACTION EN JUSTICE	I JUSTICE
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	✓ Intenter au nom de la CACP les actions en justice ou défendre la CACP dans les actions intentées contre elle, pour l'ensemble des contentieux la concernant et devant toutes juridictions.
	 Transiger avec les tiers dans le cadre des dommages à leurs ouvrages dans la limite de 50 000 euros.
	✓ Déposer plainte et se constituer partie civile au nom de la CACP pour obtenir l'indemnisation des dommages causés à l'ensemble des biens et matériels.
	 Garantir la protection fonctionnelle à un agent de la collectivité ainsi qu'à un élu de la collectivité, conformément au cadre légal en vigueur.
139	 Fixer des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 8 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

Délégation est donnée au PRESIDENT pour :	
Délégation est donnée au BUREAU pour :	

- La passation et la conclusion, dans la limite des crédits inscrits au budget :
- des marchés et accords-cadres passés selon une procédure d'appel d'offres ou après une procédure concurrentielle avec négociation (articles L2124-2 et L2124-3 du Code de la commande publique),
 - des marchés et accords-cadres passés selon une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence lorsqu'ils sont d'un montant supérieur au seuil des procédures formalisées (articles R2122-1 à R2122-11 du Code de la commande publique),
- des avenants relatifs à ces catégories de marchés et accordscadres ainsi que des avenants aux marchés de maîtrise d'œuvre passés suite à un concours (article R2122-6 du Code de la commande publique) et aux marchés passés suivant une procédure de dialogue compétitif (article L2124-1 du Code de la Commande publique).
- Délibérer sur les transactions relatives aux catégories de marchés et accords-cadres relevant de sa compétence tels qu'ils ont été précédemment exposés, y compris les marchés de maîtrise d'œuvre passés sur concours (article R2122-6 du Code de la commande publique).

- Prendre, dans la limite des crédits inscrits au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion et l'exécution des marchés et accords-cadres en ce compris leur résiliation éventuelle quel qu'en soit le motif, ainsi que leurs avenants, passés selon une procédure adaptée (en application de l'article L2123-1 du Code de la Commande publique) ou selon une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence lorsqu'ils sont d'un montant inférieur au seuil des procédures formalisées (articles R2122-1 à R2122-11 du Code de la commande publique).
- Prendre toute décision concernant les transactions relatives aux catégories de marchés et accords-cadres relevant de sa compétence, tels qu'ils ont été précédemment exposés.
- Prendre toute décision concernant la sélection des candidatures dans le cadre des marchés publics passés selon une procédure d'appel d'offres restreint après avis consultatif de la Commission d'appel d'offres (article R2124-2 du Code de la commande publique).
- Prendre toute décision concernant l'exécution courante des marchés passés suivant une procédure formalisée.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 9 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

တ

(Article L. 5211-10 du CGCT)

OPERATIONS DE CONSTRUCTION (superstructures et infrastructures)
Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
L'approbation des programmes d'opérations inférieurs à 500 000 € HT. L'approbation des avant-projets projets (AVP) pour les ouvrages de superstructures et avant-projets définitifs (APD) pour les ouvrages de superstructures inférieurs à 500 000 € HT , les demandes de subventions en ce compris la signature des conventions correspondantes, ainsi que demandes de permis de construire ou de démolir et la signature des actes correspondants. L'approbation des plans de financements correspondants ainsi que leurs modifications éventuelles.et la signature des conventions afférentes.
onnée au PRESIDE ammes d'opérations nt-projets projets (A ojets définitifs (AP□ 500 000 € HT, les d des conventions cor struire ou de démolir de financements o es.et la signature des

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 10 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

SPLA	
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
 ✓ La passation et la conclusion, dans la limite des crédits inscrits au budget : des marchés conclus directement avec la SPLA « Cergy-Pontoise Aménagement » en application de l'article L2511-1 du Code de la commande publique (société in house), lorsqu'ils sont supérieurs à 500 000 € HT, des avenants relatifs à ces catégories de marchés, des décisions de résiliation pour motif d'intérêt général relatives à ces catégories de marché. 	décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et l'achèvement des marchés en ce compris leur résiliation éventuelle quel qu'en soit le motif, ainsi que leurs avenants, conclus directement avec la SPLA « Cergy-Pontoise Aménagement » en application de l'article L2511-1 du Code de la Commande publique (société in house) lorsqu'ils sont d'un montant inférieur à 500 000 € HT. ✓ La délégation au Président pour la passation et signature de tout contrat avec la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) « Cergy-Pontoise Aménagement », autre qu'un marché public, ce compris son élaboration, sa conclusion, son exécution et le cas échéant sa résiliation, dont le montant est inférieur à 250 000 € par an.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 11 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

(Article L. 5211-10 du CGCT)

ADMINISTRATIC	NISTRATION GENERALE
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	✓ Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
	 ✓ Procéder à l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 8 000 € HT.
	✓ Décider de la mise en réforme des matériels lorsque ceux-ci sont devenus obsolètes et s'inscrit dans le cadre du renouvellement des matériels de la Communauté d'Agglomération.

ASSURANCES	INCES
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	 La passation et la signature de l'ensemble des actes à intervenir dans le cadre de l'acceptation des indemnisations d'assurance proposées par les assureurs.
	 La cession des véhicules sinistrés et la signature de l'ensemble des actes à intervenir dans ce cadre.
	✓ La passation et signature de l'ensemble des actes à intervenir dans le cadre de l'indemnisation des personnes physiques et/ou morales ayant subi un préjudice, quel qu'il soit, jusqu'à concurrence d'un montant de 10 000 € par dossier.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 12 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

DELEGATIONS DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET AU PRESIDENT

(Article L. 5211-10 du CGCT)

SPC	SPORTS
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	 Dans le cadre des Installations sportives, la passation et signature des conventions d'utilisation des installations sportives, avec les organismes, conformément à la convention type approuvée par le Conseil du 23 juin 2009.
	 Dans le cadre des piscines, la passation et signature des conventions avec les utilisateurs, en application de la convention type approuvée par le conseil du 5 juillet 2016, ainsi que les avenants passés en application de l'article 4-2 de la convention type (délibération du 5 juillet 2016).
	 Dans le cadre du Pôle sportif des Maradas, la passation et signature des conventions d'utilisation des salles annexes, en application de la convention type, approuvée par le conseil du 5 juillet 2016.

ASSAINISSEMENT	SEMENT
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	✓ Délivrer les avis relatifs aux demandes de déversement d'eaux usées
	non domestiques dans le système d'assainissement.
	✓ Passer et signer les conventions spéciales de déversement à
	intervenir avec les industriels concernés.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 13 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020

DELEGATIONS DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET AU PRESIDENT

(Article L. 5211-10 du CGCT)

AUTRES	SE
Délégation est donnée au BUREAU pour :	Délégation est donnée au PRESIDENT pour :
	✓ La saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).
	A Dans le domaine de l'Habitat, l'attribution des subventions aux ménages primo-accédants à la propriété dans le cadre d'un programme en Prêt Social de Location Accession approuvé en Conseil communautaire, ainsi que la signature de l'ensemble des actes subséquents.
	Dans le domaine du Chauffage urbain, l'attribution d'une aide financière pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments raccordés au réseau de chauffage urbain, selon modalités fixées par le règlement d'attribution approuvé par le conseil communautaire du 17 décembre 2019.
	Dans le domaine du Système d'Information Géographique (SIG), la passation et la signature de conventions particulières, à intervenir avec les communes, qui préciseront, le cas échéant les licences et accès proposés, et la nomination d'un ou deux référents dont le rôle est défini dans la convention cadre, adoptée par délibération du conseil communautaire en date du 30 mai 2017.
	 L'adhésion aux associations intéressant l'activité de la communauté d'agglomération sans impact financier (hors paiement de la cotisation), et ne requérant pas de représentation de l'EPCI au sein de leurs instances.
	 La passation et signature de conventions techniques sans incidence financière, et sans enjeux stratégiques.
	Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-12-2020-DE 14 Date de télétransmission : 15/09/2020 Date de réception préfecture : 15/09/2020



20200908-n°13 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 14/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152250-DE-1-1 Date de télétransmission : 14/09/2020 Date de réception préfecture : 14/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - DÉBAT SUR L'INTÉRÊT D'ÉLABORER ET D'ADOPTER UN PACTE DE GOUVERNANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-11-2,

VU loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant de débattre sur l'intérêt de l'élaboration et de l'approbation d'un pacte de gouvernance,

CONSIDERANT que la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a introduit la possibilité, après chaque renouvellement général des conseils municipaux, d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI en prévoyant l'inscription par le Président de l'EPCI à l'ordre du jour du conseil un débat et une délibération sur l'intérêt d'élaborer et d'adopter un pacte de gouvernance,

CONSIDERANT que le pacte de gouvernance a pour objectif de préciser les conditions de gouvernance partagée entre l'EPCI et ses communes membres; que si le conseil communautaire décide de son élaboration, il adopte le pacte dans le délai de 9 mois suivant le conseil d'installation, après avis des conseils municipaux des communes membres, rendu dans un délai de deux mois après la transmission du projet de pacte.

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

- **APPROUVE** le principe d'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la CACP et ses communes membres,

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de réception préfecture : 14/09/2020

147



20200908-n°14 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 14/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152252-DE-1-1 Date de télétransmission : 14/09/2020 Date de réception préfecture : 14/09/2020

OBJET: SERVICES GÉNÉRAUX - CRÉATION D'UNE CONFÉRENCE DES MAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-11-3,

VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant la création d'une Conférence des Maires,

CONSIDERANT qu'en application des dispositions de l'article L. 5211-11-3 du CGCT, issues de la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, une conférence des maires est obligatoirement créée dans les EPCI-FP, sauf lorsque le bureau de l'EPCI comprend déjà l'ensemble des maires des communes membres,

CONSIDERANT que, bien que le Bureau de la CACP comprenne l'ensemble des Maires, il est proposé de créer une Conférence des Maires composée du Président de la CACP et des Maires des 13 communes membres,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

- **DECIDE** de créer une Conférence des Maires composée du Président de la CACP et des maires des 13 communes membres.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON



20200908-n°15 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 14/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152254-DE-1-1 Date de télétransmission : 14/09/2020 Date de réception préfecture : 14/09/2020

OBJET: SERVICES GÉNÉRAUX - RESSOURCES HUMAINES - INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-12, L. 5216-4 et L. 5216-4-1.

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,

VU la loi modifiée n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 19 XI,

VU l'arrêté interpréfectoral A 19 -353 en date du 29 octobre 2019, fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise à compter du renouvellement général des Conseils Municipaux en mars 2020, et fixant la composition du Conseil Communauté à 69 sièges,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON, invitant le Conseil, à prendre acte du montant de l'enveloppe indemnitaire globale pour le Président, les Vice-Présidents et les conseillers membres du Bureau, et d'n décider la répartition,

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-12 du CGCT, l'enveloppe globale indemnitaire pour le Président, les Vice-Présidents et les Conseillers Communautaires ayant reçu délégation, est déterminée en additionnant l'indemnité maximale (fixée par référence à l'indice terminal de la Fonction Publique soit l'indice brut terminal de la fonction publique : 1027 (indice majoré 830) depuis le 1er janvier 2019) pour l'exercice effectif des fonctions de Président et les indemnités maximales pour l'exercice effectif des fonctions de vice-président,

CONSIDERANT que pour le calcul de l'enveloppe indemnitaire globale, il convient, conformément au deuxième alinéa de l'article précité, de tenir compte du nombre de vice-président hors « accord local » et que ce nombre, alors calculé sur la base de 67 conseillers communautaires, et non 69, est de 14 vice-présidents,

CONSIDERANT que pour la communauté d'agglomération dont la population totale est supérieure à 200.000 habitants, les taux maximums sont de :

- 145% de l'indice majoré 830 soit 5.639,63 € brut/mois pour le Président
- 72,50% de l'indice majoré 830 soit 2.819,82 € brut/mois pour un Vice-Président,

et que l'enveloppe indemnitaire globale à répartir entre le Président, les 15 Vice-Présidents et les 10 Conseillers ayant reçu délégation de fonction, s'élève alors à 45.117,11 € brut mensuel (soit 541 405, 32 € brut annuel),

CONSIDERANT qu'en application des dispositions de l'article L. 5216-4-1 du CGCT, le conseil communautaire peut voter des indemnités pour les conseillers communautaires qui ne bénéficient pas d'une délégation, dont le montant est au maximum égal à 6% de l'indice majoré 830 soit 233,36€ brut mensuel par conseiller,

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2123-20-II du code général des collectivités territoriales, un élu municipal qui détient plusieurs mandats électifs ou qui, en tant qu'élu, représente sa collectivité au sein de divers organismes ou établissements publics locaux ne peut percevoir, pour l'ensemble de ses fonctions, un montant total de rémunération supérieur à une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire (soit 8 434, 85 par mois depuis le 1 er janvier 2019) ; que la part écrêtée est reversée au budget de la personne publique au sein de laquelle le conseiller municipal exerce le plus récemment un mandat ou une fonction ;

CONSIDERANT que le versement des indemnités de fonction n'est effectif qu'à compter de l'acquisition du caractère exécutoire de la délibération ; que, toutefois, au regard des circonstances de la crise sanitaire liée à la covid-19, les services de l'Etat et le législateur tolèrent une rétroactivité dans les effets de la délibération ; qu'il est alors proposé, que la présente délibération prenne effet à compter du 10 juillet 2020, date de l'installation du conseil et de l'élection du Président et des membres du Bureau.

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ PREND ACTE du montant de l'enveloppe indemnitaire globale pour le Président, les Vice-Présidents et les conseillers membres du Bureau, à hauteur de 45.117,11 € brut mensuel (soit 541 405, 32 € brut annuel),

2/ DECIDE la répartition de la répartition de l'enveloppe indemnitaire globale entre le Président, les Vice-Présidents et les conseillers membres du Bureau, comme suit :

- Le Président : 115 % de l'Indice brut terminal de la fonction publique,

- Les 15 Vice-Présidents : 42% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Les 10 Conseillers membres du Bureau ayant reçu délégation : 30% de l'indice brut terminal de la fonction publique,

3/ DECIDE la fixation du montant des indemnités des conseillers sans délégation comme suit :

- Les Conseillers missionnés auprès d'un Vice Président /Vice Présidente : 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- Les Conseillers sans délégation : 4% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour chaque Conseiller sans délégation,

4/ DIT QUE les indemnités des élus communautaires prennent effet à compter du 10 juillet 2020, date de l'installation du conseil communautaire et de l'élection du Président, des Vice-Présidents et des conseillers membres du Bureau,

5/ DIT QUE les d'indemnités de fonction suivront l'évolution de l'indice brut terminal de la fonction publique.

6/ DIT QUE les crédits nécessaires aux dépenses d'indemnités de fonction sont inscrits au Chapitre 65 du budget de la Communauté d'Agglomération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise - Indemnités des élus

Communauté d'Agglomération supérieure à 200.000 habitants

Enveloppe 1 (enveloppe indemnitaire globale) : Déterminée en additionnant les indemnités maximales pour les fonctions de Président et Vice-Préside Sert à verser les indemnités pour le Président, les Vice-présidents, et les Conseillers avec délégation. Article L. 5211-12 CGCT

Enveloppe 2 : Déterminée en additionnant les indemnités maximales des Conseillers communautaires sans délégation (sur effectif hors accord loca Sert à verser les indemnités pour les Conseillers sans délégation. Article L. 5216-4-1 CGCT

Référence Indice Brut 1027 3 889,40 € (traitement brut mensuel)
46 672,80 € (traitement brut annuel)
Plafond de cumul des mandats 8 434,85 €

Ecrêtement: Un élu qui détient plusieurs mandats électifs ne peut percevoir pour l'ensemble de ses fonctions, un montant total indemnitaire supérieur à une fois et demie le montant de Soit 8 434,85 € par mois depuis le 1er janvier 2019

							MANDAT 2020-2026	20-2026						
			Indem	nnités maximal	Indemnités maximales légales en 2020	20				Indemnit	és proposées	Indemnités proposées à partir du 10/07/2020	07/2020	
	% de l'IB 1027 (taux	Nb	% total de	Indemnités individuelles	ndividuelles	Envelopp	Enveloppe globale	% de l'IB 1027	S S	% total de	Indemnités individuelles	ndividuelles	Envelopp	Enveloppe globale
	maximai)	eius	TIB 102/	Mensuelles	Annuelles	Mensuelles	Annuelles		eius	7201.91.1	Mensuelles	Annuelles	Mensuelles	Annuelles
Président	145%	_	145%	5 639,63 €	67 675,56 €	5 639,63 €	67 675,56 €	115%	<u></u>	115,00%	4 472,81 €	53 673,72 €	4 472,81 €	53 673,72 €
Vice Président	72,50%	14	1015%	2 819,82 €	33 837,78€	39 477,41 €	473 728,92€	42%	15	630,00%	1 633,55 €	19602,58€	24 503,22 €	294 038,64 €
Conseillers avec délégation								30%	10	300,00%	1 166,82 €	14 001,84 €	11 668,20 €	140 018,40 €
Enveloppe 1 : Président + VP		15	1160%	8 459,45 €	101 513,34 €	45 117,04 €	541 404,48€		26	1045%	7 273,18 €	87 278,14€	40 644,23 €	487 730,76 €
Conseillers missionnés après d'un Vice-Présiden	100	E 3	2420/	222 26 6	3 75 000 5	300000	115 610 116	%	9	54,00%	233,36 €	2 800,37 €	2 100,28 €	25 203,31 €
Conseillers sans délégation	0%	26	312%	∠33,30 €	2 800,37 €	12 134,93 E	145 619,14 €	4%	34	136,00%	155,58 €	1 866,91 €	5 289,58 €	63 475,01 €
Enveloppe 2 : Conseillers sans délégation		52	312%	233,36 €	2 800,37 €	12 134,93 €	145 619,14€		43	190%	388,94€	4 667,28 €	7 389,86 €	88 678,32 €
Total		67	1472%	8 692,81 €	104 313,71 €	57 251,97 €	687 023,62€		69	1235%	7 662,12€	91 945,42 €	48 034,09 €	576 409,08 €

Titoloppo = 1 collection carro acrogation		-	0:1/0	-00,00	1 000,01	.= .0.,00	. 10 0 0 , 1 1 2			. 00 /0	000,01	- 001 j=0 C	. 000,00	00 0:0,0= 0
Total		67	1472%	8 692,81 €	104 313,71 €	57 251,97 €	687 023,62€		69	1235%	7 662,12 €	91 945,42 €	48 034,09€	576 409,08 €
					R.A	PPEL MAND	RAPPEL MANDAT 2014-2017 (délibérati	délibération	n du 17	on du 17/07/2017)				
			Inden	ınités maximal	Indemnités maximales légales en 2017	17				Indemni	tés proposées	Indemnités proposées à partir du 10/01/2017	01/2017	
	% de l'IB 1027 (taux		% total de	Indemnités i	ndemnités individuelles	Envelop	Enveloppe globale	% de l'IB 1027	중	% total de	Indemnités i	ndemnités individuelles	Envelopp	Enveloppe globale
	iliaxilliai)	e	5	Mensuelles	Annuelles	Mensuelles	Annuelles		eins	101027	Mensuelles	Annuelles	Mensuelles	Annuelles
Président	145%	_	145%	5 639,63 €	67 675,56 €	5 639,63 €	67 675,56 €	115,00%	_	115%	4 472,81 €	53 673,72 €	4 472,81 €	53 673,72 €
Vice Président	79 50	3	70028	2 840 82 €	33 937 79 E	3 97 79 6	406 053 36 E	42,00%	15	630%	1 633,55 €	19 602,58 €	24 503,22 €	294 038,64 €
Conseillers avec délégation	72,30%	12	0/0/0	2019,02 €	33 637,70 €	33 837,70 €	+00 033,30 €	30,00%	9	270%	1 166,82 €	14 001,84 €	10 501,38 €	126 016,56 €
Enveloppe 1 : Président + VP		13	1015%	8 459,45 €	101 513,34 €	39 477,41 €	473 728,92€		25	1015%	7 273,18 €	87 278,14 €	39 477,41 €	473 728,92 €
Conseillers Titulaires CAO								6%	4	24%	233,36 €	2 800,37 €	933,46 €	11 201,47 €
Conseillers suppléants CAO	6%	46	276%	233,36 €	2 800,37 €	10 734,74 €	128 816,93€	5%	0	0%	194,47 €	2 333,64 €	-€	-€
Conseillers sans délégation								4%	30	120%	155,58 €	1 866,91 €	4 667,28 €	56 007,36 €
Enveloppe 2 : Conseillers sans délégation		46	276%	233,36 €	2 800,37 €	10 734,74 €	128 816,93€		34	144%	583,41 €	7 000,92 €	5 600,74 €	67 208,83 €
Total		59	1291%	8 692,81 €	104 313,71 €	50 212,15€	602 545,85€		59	1159%	7 856,59 €	94 279,06 €	45 078,15€	540 937,75 €



20200908-n°16 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

ABSENT:

Hawa FOFANA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 14/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-Imc152256-DE-1-1 Date de télétransmission : 14/09/2020 Date de réception préfecture : 14/09/2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - RESSOURCES HUMAINES - ORIENTATIONS ET CRÉDITS OUVERTS AU TITRE DU DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2123-12, L2123-14 et L5216-4,

VU la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat,

VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

VU sa délibération n°44 du 13 décembre 2011 relative à la prise en charge des frais de déplacement des membres du conseil communautaire,

VU sa délibération n°45 du 13 décembre 2011 relative à la prise en charge des frais de déplacement des membres du conseil communautaire en Outre-mer et à l'étranger,

VU sa délibération n°39 du 19 décembre 2017 relative à la formation et au remboursement des frais de déplacement des élus,

VU les grands axes du plan de formation des élus, définis en fonction des dispositions législatives et réglementaires applicables aux statuts des élus locaux, des missions des collectivités locales et de l'environnement local à partir duquel les élus exercent leur champ de compétence,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON, proposant au Conseil d'approuver les orientations et les crédits ouverts au titre de la formation des élus communautaires,

CONSIDERANT la volonté de la Communauté d'agglomération de permettre à ses élus d'exercer au mieux les missions qui leur sont dévolues dans le cadre de leur mandat,

CONSIDERANT la volonté de la collectivité de répondre de manière optimale aux problématiques qui se posent dans le cadre de la gestion de la communauté d'agglomération,

CONSIDERANT que les frais de formation (droits d'inscription, hébergement, déplacement) constituent une dépense obligatoire pour la communauté d'agglomération, sachant que la prise en charge par la collectivité ne s'applique que si l'organisme qui dispense la formation a fait l'objet d'un agrément délivré par la Ministère de l'Intérieur, conformément aux articles L2123-16 et L1221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT néanmoins que la mise en œuvre du droit individuel à la formation relève de l'initiative de chacun des élus et peut concerner des formations sans lien avec l'exercice du mandat ; que ces formations peuvent notamment contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle à l'issue du mandat,

155

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

n°20200908-n°16

1/ DECIDE d'arrêter les grandes orientations du plan de formation des élus, au nombre de huit :

- « Les fondamentaux de début et de gestion de mandat (statut de l'élu, fonctionnement d'un conseil communautaire, responsabilités de l'élu, intercommunalité, budget, urbanisme, prise de parole, communication, animation de réunions...).

- La transition écologique (rénovation énergétique, énergies renouvelables, agricultures biologique et locale, mobilités douces, éducation à l'environnement),

- L'aménagement du territoire au travers des enjeux écologiques et sociétaux,

- Le développement économique (attractivité, proximité, entreprenariat, innovation, tourisme),

- L'enseignement supérieur (développement des formations, partenariats institutionnels, rayonnement national et international),

- La mobilité (transports en commun, transports doux, gratuité, libre-service, sécurisation),

- La solidarité et la cohésion sociale (politique de la ville, lutte contre le chômage, santé),

- La démocratie participative (référendum citoyen, conseil citoyen, délégations de services publics) ».

2/ DECIDE de retenir, pour dispenser ces formations, des organismes agréés par le ministère de l'intérieur.

3/ **DECIDE** de prendre en charge les frais de formation, de déplacement et d'hébergement des élus, conformément aux délibérations prises à cet effet.

4/ **DECIDE** d'annexer chaque année au compte administratif de la communauté d'agglomération, conformément à la loi, un tableau récapitulatif des actions de formation des élus, donnant lieu à un débat annuel.

5/ DIT QUE les crédits nécessaires aux crédits afférents à la formation des élus sont inscrits au budget, chapitre 65 pour un montant de 16 000€.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON



20200908-n°17 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Hawa FOFANA, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

157

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 14/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

n°20200908-n°17

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - RESSOURCES HUMAINES - INSCRIPTIONS DES CRÉDITS AFFECTÉS AUX EMPLOIS DE COLLABORATEURS CABINET

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment les articles 34, 110 et 136,

VU le décret n° 87-1004 du 16 décembre 1987 modifié relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

VU la délibération n°24 du 5 juin 2018 portant création et suppressions aux budgets principal et annexes.

VU la délibération n°38 du 4 février 2020 portant création et suppressions aux budgets principal et annexes,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON demandant aux membres du Conseil d'approuver l'inscription du montant des crédits affectés au recrutement de collaborateurs de cabinet,

CONSIDERANT que les collectivités territoriales ont la possibilité de recruter des collaborateurs de cabinet,

CONSIDERANT qu'il appartient au Président de définir la nature des emplois de collaborateurs de cabinet ainsi que leur nombre, dans la limite fixée par les dispositions législatives et réglementaires,

CONSIDERANT que le nombre maximum de collaborateurs de cabinet est fonction du nombre d'agents et qu'ainsi, pour la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, le nombre maximum de collaborateurs de cabinet est fixé à cinq,

CONSIDERANT que par ailleurs, la règlementation précise que l'inscription du montant des crédits affectés à de tels recrutements doit faire l'objet d'une délibération spécifique,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ ET 5 ABSTENTIONS

1/ **DECIDE** d'inscrire au budget le montant des crédits nécessaires pour permettre au président de recruter des collaborateurs de cabinet.

2/ **DECIDE** que le montant des crédits inscrits au budget du cabinet est fixé à 310 000€, pour le recrutement de 4 collaborateurs.

3/ DIT QUE, conformément à la règlementation, le montant des crédits affectés est déterminé de manière à ce que :

- D'une part, le traitement indiciaire ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du traitement correspondant soit à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité occupé par un fonctionnaire, soit à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé détenu par un fonctionnaire en activité dans la collectivité.
- D'autre part, le montant des indemnités ne puisse en aucun cas être supérieur à 90 % du montant maximum du régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante de la collectivité ou de l'établissement et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel ou du grade de référence mentionnés au deuxième alinéa.

4/ DIT QUE le montant des crédits affectés suivra l'évolution de l'indice brut terminal de la fonction publique concerné, du régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante et de l'occupation par un fonctionnaire de l'emploi fonctionnel ou du grade administratif selon les dispositions règlementairement définies.

5/ DIT QUE les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 012.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Date de télétransmission : 14/09/20 Date de réception préfecture : 14/09/20

159



20200908-n°18 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Hawa FOFANA, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

160

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 14/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

OBJET: SERVICES GÉNÉRAUX - FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) - RÉPARTITION 2020

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2336-1 et suivants,

VU sa délibération n°6 du 15 mars 2016 approuvant le pacte financier et fiscal,

VU le rapport de Laurent LINQUETTE présentant les modalités de répartition du versement du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC),

CONSIDERANT que le mécanisme du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales est fondé sur la mesure de la richesse du bloc communal (communes et intercommunalité) avec l'indicateur du potentiel financier agrégé,

CONSIDERANT l'importance des investissements financés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, et la prise en compte par la loi de finances pour 2013 des efforts d'équipement portés par les anciens Syndicats d'agglomération nouvelle (SAN) grâce à une minoration de leurs potentiels fiscaux,

CONSIDERANT la prise en charge de la contribution au FPIC en 2012 à hauteur de 46,34 % par la CACP et 53,66 % par les communes, et la reconduction de cette clé de répartition depuis 2013,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de délibérer sur la répartition du FPIC dans un délai de 2 mois à compter de sa notification,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ

1/ DECIDE d'adopter une répartition du versement dérogatoire au droit commun,

2/ FIXE la répartition du reversement pour 2020 entre la Communauté d'agglomération et ses communes à hauteur de 46,34 % pour la CACP et 53,66 % pour les communes,

3/ FIXE la répartition du reversement pour 2020 entre les communes en fonction du potentiel fiscal, telle que cette répartition est présentée en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Paul JEANDON

ANNEXE : Répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) 2020 sur la base des potentiels fiscaux 2019

	Bénéfice 2019
TOTAL Cergy-Pontoise	5 178 839 €
CACP	2 399 838 €
Communes	2 779 001 €

Bénéfi	ce 2020
5 308 221 €	
2 459 793 €	46,34%
2 848 428 €	53,66%

	Montant FPIC dérogatoire 2019	Part dans potentiel fiscal	Montant FPIC dérogatoire 2020	% du total FPIC
dont Boisemont	10 725 €	0,38%	10 945 €	0,21%
dont Cergy	810 788 €	29,44%	838 678 €	15,80%
dont Courdimanche	91 804 €	3,30%	94 131 €	1,77%
dont Eragny	223 504 €	8,09%	230 473 €	4,34%
dont Jouy-le-Moutier	227 087 €	8,19%	233 388 €	4,40%
dont Menucourt	72 827 €	2,65%	75 434 €	1,42%
dont Neuville-sur-Oise	27 233 €	0,99%	28 334 €	0,53%
dont Osny	238 177 €	8,48%	241 568 €	4,55%
dont Pontoise	412 737 €	14,72%	419 253 €	7,90%
dont Puiseux-Pontoise	9 660 €	0,36%	10 175 €	0,19%
dont Saint-Ouen-l'Aumône	379 203 €	13,55%	385 979 €	7,27%
dont Vauréal	212 855 €	7,58%	215 916 €	4,07%
dont Maurecourt	62 401 €	2,25%	64 155 €	1,21%
TOTAL	2 779 001 €	100,00%	2 848 429 €	53,66%



20200908-n°19 Séance du 8 septembre 2020

Date de la convocation du Conseil : 2 septembre 2020

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt, le 08 septembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 2 septembre 2020, s'est réuni au complexe sportif des Maradas – Joël Motyl – 6 passage du lycée – PONTOISE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS:

Edwige AHILE, Annie ALLOITTEAU, Céline ALVES-PINTO, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Annaëlle CHATELAIN, Lydia CHEVALIER, Marie-Madeleine COLLOT, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, François DAOUST, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Benoît DUFOUR, Cécile ESCOBAR, Hervé FLORCZAK, Hawa FOFANA, Emmanuelle GUEGUEN, Linda HELLA, Thibault HUMBERT, Elvira JAOUEN, Jean-Paul JEANDON, Christian JOUAN, Laurent LAMBERT, Raphaël LANTERI, Gilles LE CAM, Laurent LEBAILLIF, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Léna MOAL-DEBOURMONT, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Tatiana PRIEZ, Eric PROFFIT BRULFERT, Alexandre PUEYO, Roxane REMVIKOS, Alain RICHARD, Keltoum ROCHDI, Jean-Marie ROLLET, Abdoulaye SANGARE, Gérard SEIMBILLE, Elisabeth STROHL, Jennifer THEUREAUX, Thierry THOMASSIN, Joël TISSIER, Frédérick TOURNERET, Mohamed Lamine TRAORE, Stéphanie VON EUW, Daisy YAICH, Malika YEBDRI, Karim ZIABAT.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR:

Hamid BACHIR ayant donné pouvoir à Hervé FLORCZAK, Alexandra WISNIEWSKI ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Jean-Christophe VEYRINE ayant donné pouvoir à Thibault HUMBERT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Edwige AHILE

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 14/09/2020
- et publication au Recueil des actes administratifs n° 08-2020

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - TAXE DE SÉJOUR - ACTUALISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE ET DES MODALITÉS DE COLLECTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2333-26 et suivants et les articles R.5211-21, R.2333-43 et suivants,

VU le décret n°2015-970 du 31 juillet 2015 relatif à la taxe de séjour et à la taxe de séjour forfaitaire,

VU sa délibération n°4 du 7 juillet 2015, fixant les nouvelles modalités d'application et nouveau barème de la taxe de séjour,

VU le tableau sur la perception de la taxe de séjour sur le territoire, joint en annexe,

VU le rapport de Monique LEFEBVRE, proposant l'actualisation de la grille tarifaire et des modalités de collecte de la taxe de séjour sur le territoire de Cergy-Pontoise,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ ET 3 ABSTENTIONS

1/ **DECIDE** de maintenir la perception de la taxe de séjour sur les 13 communes de son territoire :

Cergy, Boisemont, Courdimanche, Éragny, Jouy-le-Moutier, Maurecourt, Menucourt, Neuville-sur-Oise, Osny, Pontoise, Puiseux-Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal

2/ DECIDE d'assujettir tous les hébergements suivants à la taxe de séjour « au réel », c'està-dire les natures d'hébergement suivantes (conformément à l'article R 2333-44 du CGCT) :

- 1. Les palaces;
- 2. Les hôtels de tourisme ;
- 3. Les résidences de tourisme ;
- 4. Les meublés de tourisme ;
- 5. Les villages de vacances ;
- 6. Les chambres d'hôtes;
- 7. Les emplacements dans les aires de camping-cars et les parcs de stationnement touristiques ;
- 8. Les terrains de camping, les terrains de caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air ;
- 9. Les ports de plaisance;
- 10. Les hébergements en attente de classement et les hébergements sans classement qui ne relèvent pas des natures d'hébergement mentionnées aux 1° à 9°.

3/ DECIDE de percevoir la taxe de séjour du 1er janvier au 31 décembre inclus ;

4/ DECIDE des périodes de reversement suivantes :

- 1er trimestre : du 1er janvier au 31 mars Reversement avant le 20 avril ;
- 2ème trimestre : du 1er avril au 30 juin Reversement avant le 20 juillet ;
- 3^{ème} trimestre: du 1^{er} juillet au 30 septembre Reversement avant le 20 octobre;

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152261-DE-1-1 Date de télétransmission : 14/09/2020 Date de réception préfecture : 14/09/2020

• 4^{ème} trimestre : du 1^{er} octobre au 31 décembre – Reversement avant le 20 janvier de l'année suivante.

5/ FIXE les tarifs à :

CATÉGORIES	Tarif par personne et par nuitée (hors taxes additionnelles)
Palaces	1,90 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1,90 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,90 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,40 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,70 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20€

6/ ADOPTE le taux de 5% applicable au coût hors taxes par personne de la nuitée dans les hébergements en attente de classement ou sans classement non listés dans le tableau cidessus.

7/ FIXE le loyer journalier minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à 1€ par jour.

8/ CHARGE le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et au directeur des finances publiques.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Président Jean-Paul JEANDON

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200908-lmc152261-DE-1-1 Date de télétransmission : 14/09/2020 Date de réception préfecture : 14/09/2020

Annexe: PERCEPTION DE LA TAXE DE SEJOUR SUR LE TERRITOIRE

Périodes de perception :

Période de collecte	Date limite de reversement
1e trimestre : du 1er janvier au 31 mars	Reversement avant le 20 avril
2 ^{ème} trimestre : du 1er avril au 30 juin	Reversement avant le 20 juillet
3 ^{ème} trimestre : du 1er juillet au 30 septembre	Reversement avant le 20 octobre
4 ^{ème} trimestre : du 1er octobre au 31 décembre	Reversement avant le 20 janvier de l'année suivante.

Rappel des exonérations applicables pour les personnes assujetties à la taxe de séjour au réel (art. L. 2333-31 du CGCT) :

Les personnes mineures ; Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ; Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ; Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 1€ par jour.

Taxe additionnelle à la taxe de séjour instituée par le département : OUI

En Île-de-France, la taxe additionnelle régionale est obligatoirement ajoutée aux tarifs adoptés par la collectivité (+ 15 %).

Catégories d'hébergement	Régime	Fourchette légale	Tarif adopté	Taxe additionnelle départementale (*)10%	Taxe additionnelle régionale 15%	Taxe totale parts additionnelles comprises
Palaces	Réel	0,70 € - 4,20 €	1,90€	0,19€	0,29€	2,38€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, Résidences de tourisme 5 étoiles, Meublés de tourisme 5 étoiles,	Réel	0,70 € - 3,00 €	1,90€	0,19€	0,29€	2,38 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, Résidences de tourisme 4 étoiles, Meublés de tourisme 4 étoiles	Réel	0,70 € - 2,30 €	1,90€	0,19€	0,29€	2,38 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, Résidences de tourisme 3 étoiles, Meublés de tourisme 3 étoiles	Réel	0,50 € - 1,50 €	1,40€	0,14€	0,21€	1,75€
Hôtels de tourisme 2 étoiles, Résidences de tourisme 2 étoiles, Meublés de tourisme 2 étoiles, Villages de vacances 4 et 5 étoiles	Réel	0,30 € - 0,90 €	90,70€	0,07€	0,11€	0,88€
Hôtels de tourisme 1 étoile, Résidences de tourisme 1 étoile, Meublés de tourisme 1 étoile, Villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, Chambres d'hôtes, Auberges collectives	Réel	0,20 € - 0,80 €	909'0	0,05 €	0,08 €	0,63€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, Emplacements dans des aires de camping-cars, Parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	Réel	0,20 € - 0,60€	0,50€	0,05 €	0,08 €	0,63€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, Ports de plaisance	Réel	0,20 €	0,20€	0,02 €	0,03€	0,25€
Hébergements sans ou en attente de classement non listés dans le tableau ci-dessus	Réel	1% - 5%	%9	10% du montant de la TS calculée	15% du montant de la TS calculée	5% + Parts additionnelles

Rappel du plafond pour les hébergements soumis au %: 2,38€ / (*)Taxe additionnelle départementale applicable uniquement pour les établissements implantés dans le département du Val d'Oise.



ARRETE



n° 61 / 2020

ARRETÉ

PORTANT DELEGATION DE FONCTION A

MONSIEUR GILLES LE CAM, EN VUE DE LA PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DU JURY DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-9,

VU le Code de la commande publique,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise,

VU le procès-verbal d'élection de Jean-Paul JEANDON, en qualité de Président, en date du 10 juillet 2020,

VU le procès-verbal d'élection de Monsieur Gilles LE CAM, en qualité de 10 ème Vice-Président, en date du10 juillet 2020,

VU la délibération n°1.1 du Conseil communautaire du 8 septembre 2020 portant sur la composition de la commission d'appel d'offres et du jury de maîtrise d'œuvre.

ARRETE

Article 1^{er} : Il est donné délégation à Monsieur Gilles LE CAM - 10^e Vice-Président - pour assurer la Présidence de la Commission d'Appel d'Offres et du jury de maîtrise d'œuvre.

Article 2: Cette délégation de fonction n'a pas pour effet de dessaisir Monsieur Jean-Paul JEANDON, qui pourra donc le cas échéant présider la Commission d'Appel d'Offres et le jury de maîtrise d'œuvre.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera affichée selon les prescriptions légales et sera transmise à Monsieur Gilles LE CAM ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Principal de la Communauté d'agglomération.

Accusé de réception en préfecture 095-249500109-20200101-lmc152485-AR-1-1

Date de télétransmission : 21/09/20 Date de réception préfecture : 21/09/20

Le Président

Jean-Paul JEANDON

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture le: 21/09/20
- publication au Recueil des Actes Administratifs n° 08-2020
- et notification aux destinataires le : 21/09/20

